

## **Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Départ de la présidente de la Commission, madame Céline Durand**

**Québec, le 7 mars 2017.** La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial annonce le départ de sa présidente, madame Céline Durand, qui quittera ses fonctions le 5 avril prochain en vue de relever un nouveau défi professionnel. Elle dirigeait l'organisme depuis le 2 juillet 2013, après avoir agi comme commissaire durant une année.

### **Une vaste expérience du réseau collégial**

Avant son arrivée à la Commission en 2012, madame Durand a œuvré au sein du réseau collégial, occupant différentes fonctions : directrice du Collège constituant de Terrebonne (2002-2012) et directrice adjointe (2001-2002) en plus d'assurer l'intérim à la direction générale du Collège au cours de l'année 2006-2007. Elle a également travaillé pendant une dizaine d'années au Cégep de Saint-Laurent d'abord à titre d'adjointe administrative au registrariat (1990-1998) et par la suite, comme coordonnatrice au Service de la formation continue (1998 à 2001).

Très engagée localement et nationalement dans le développement de l'enseignement collégial, madame Durand a aussi siégé à de nombreux comités et commissions associées à l'enseignement et à l'éducation.

### **Un mandat sous le signe de la concertation avec les collègues**

Entrée en poste à la Commission peu de temps après le lancement de l'opération de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des établissements d'enseignement collégial, madame Durand a donné un élan à cette nouvelle ère d'évaluation au sein du réseau collégial québécois, celle de l'assurance qualité, en étant aux commandes de la Commission lors des étapes cruciales de la phase de validation et des premières années du premier cycle d'audit. Les retombées positives de ce changement de paradigme sont de plus en plus visibles et reconnues dans le réseau. Les avancées réalisées ont été rendues possibles notamment grâce à la collaboration étroite qui a été maintenue entre la Commission et les collèges sous la présidence de madame Durand à la Commission. Tout au long de son mandat, elle a en effet misé sur la concertation et l'établissement d'un dialogue constant avec tous les intervenants concernés par la mission de l'organisme, dans le respect des responsabilités de chacun, de leurs réalités spécifiques et dans une perspective d'équité.

L'obtention de la reconnaissance internationale des pratiques de la Commission par l'International Network for Quality Agencies in Higher Education (INQAAHE) en novembre 2016 constitue un autre succès important de la Commission sous la présidence de madame Durand. Cette réalisation rejaillit positivement sur l'ensemble du réseau, car la certification de l'INQAAHE positionne favorablement le Québec au plan mondial quant à la conformité de

ses pratiques aux standards internationaux en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur.

Le personnel de la Commission remercie madame Durand pour sa remarquable contribution.

### **À propos de la Commission**

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 109 établissements.

- 30 -

#### **Source :**

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : [marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca](mailto:marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca)—Téléphone : 418 646-5812